

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
22 février 2023

L'an deux mil vingt trois

Le premier mars à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :
8 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 25
- Procurations : 3
- Absent : 1
- Votants : 28

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS: M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORQUET, Mme ROBIC, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, Mme MADELENAT, M. KERYHUEL, Mme GUYADER, M. LE PORS, Mme PILLET, M. DU CHOUCHE, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. COLIN, Mme ROUSSET, Mme GIANNI, Mme JEFFROY, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme DARMON, M. MILES.

AVAIENT DONNE POUVOIR : M. SUPLY à Mme CELO, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, M. RUBIANO à Mme GIANNI.

ABSENT : M. FLATRES

Mme Régine LE NORMAND-BERNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2022 est approuvé à l'UNANIMITE.

Dénomination de rue : Allée Léonie LE TOUHER

Les petits-enfants de Madame Léonie LE TOUHER (1874-1968), née GUEGUAN, ont sollicité la municipalité pour demander la dénomination d'une rue de Larmor-Plage en hommage à leur aïeule.

Les parents de Léonie sont issus de familles d'agriculteurs et de marins installées à Larmor depuis des générations, son père Louis GUÉGAN de Locqueltas et sa mère Anne LE MEUR du côté du Menez.

Très jeune, Léonie part étudier à l'Ecole Normale des Instituteurs de Vannes et obtient en 1890, âgée seulement de 16 ans, son Brevet élémentaire pour l'enseignement primaire. A 18 ans, sa première affectation la conduit à Guern où le maire de l'époque lui octroie le grenier de la mairie pour faire classe. Elle est ensuite mutée à Locmiquélic puis à l'école de Merville à Lorient.

Elle épouse le Second-Maître Edouard LE TOUHER le 8 avril 1905 qui consacre sa vie à la Marine, en parcourant les océans du globe puis en enseignant à l'Ecole des Apprentis Mécaniciens de Lorient. Il finit sa carrière militaire au grade d'ingénieur Mécanicien de 1^{ère} classe, médaillé Militaire en 1914 et chevalier de la Légion d'Honneur en 1921.

Avec ses héritages et la solde de son mari parti en mer, Léonie acquiert plusieurs terrains à Larmor, que ce soit à Kerderff, au Menez ou à la Nourriguel. Elle en rachète aussi un près de l'église à son beau-frère Félix ROMIEUX pour construire une maison en bois dans les années 1920 endommagée pendant la Seconde Guerre Mondiale, avant de reconstruire une maison double entre 1953 et 1956 pour ses deux enfants, aujourd'hui située au 4 et 4bis, rue des Goélands appartenant toujours à sa famille.

Elle a cédé une bonne part de son patrimoine foncier à la commune pour des aménagements de voirie comme le rond-point de l'avenue du Président Kennedy/ avenue Jules Le Guen.

Durant toute sa vie active et une fois retraitée en 1934, Léonie LE TOUHER a toujours fréquenté Larmor-Plage. Décédée le 4 avril 1968, elle est enterrée dans le caveau familial de son mari lorientais, au cimetière du Carnel.

Pour les services rendus par Léonie LE TOUHER à la Ville de Larmor-Plage et à la Nation puisqu'elle fut décorée des Palmes Académiques le 25 juillet 1925, la famille LE TOUHER sollicite la municipalité pour demander au conseil municipal qu'une rue signifiante de son histoire personnelle à Larmor-Plage puisse porter le nom de cette Larmorienne qui a porté fièrement les valeurs de l'Ecole républicaine dès ses débuts dans le Morbihan.

Le 31 janvier 2023, le bureau municipal a étudié la requête de la famille, soutenue par le sénateur Jacques Le Nay. Afin de rendre hommage à son travail d'institutrice qui a été au cœur de sa vie ainsi qu'à sa passion au service des enfants de son pays, le bureau municipal a donné un avis favorable pour la dénomination d'une rue à Larmor-Plage.

Le bureau municipal a ainsi proposé de nommer l'allée, se situant devant la médiathèque et ne portant pas de nom, en « Allée Léonie LE TOUHER » afin d'honorer sa mémoire.

Vu l'avis du bureau municipal du 31 janvier 2023,
Vu l'avis de la commission Culture et Patrimoine du 22 février 2023,

Il est proposé au conseil municipal :

- D'APPROUVER que l'allée, située devant la médiathèque, soit nommée « Allée Léonie LE TOUHER »
- D'AUTORISER le maire à engager les démarches administratives nécessaires à la suite de ce changement de dénomination.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, ADOPTE à L'UNANIMITE.

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

Pour Extrait certifié conforme

LARMOR-PLAGE, le 2 mars 2023

LE MAIRE

Patrice VALTON



